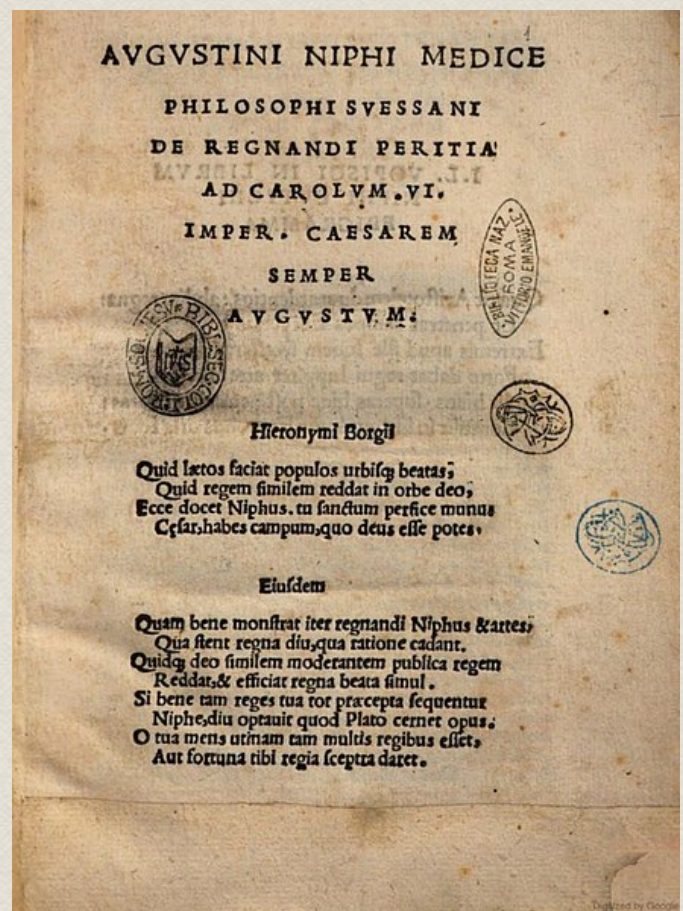


## LES AMIS DE GUILLAUME BUDÉ - L'ART DE RÉGNER : « "PLAGIAT ÉHONTÉ" DU PRINCE » ?

13 Janvier 2021

**Cette chronique raconte la vie des Classiques à la Renaissance. Des contemporains de l'humaniste Guillaume Budé (1467-1540) permettent de voir comment l'Antiquité alimente la culture, la pensée et la langue de l'époque. Hommage à l'ancêtre du *Gaffiot*, l'imprimeur Robert Estienne est le premier invité des Amis de Guillaume Budé. Sa devise : « *Noli altum sapere, sed time* », c'est-à-dire « ne t'élève point par orgueil, mais crains ».**

La [chronique précédente](#) se terminait par la présentation succincte d'une réécriture du *Prince* (c'est l'expression choisie par Paul Larivaille dans son [édition critique](#)). En effet, alors que *le Prince* n'est pas encore édité, il circule et en mars 1523, Agostino Nifo publie à Naples *De Regnandi peritia*, soit, en français, *l'Art de régner*.



Page de titre du livre d'Agostino Nifo : *De Regnandi peritia*.  
Source : [Wikipedia](#)

Roberto Ridolfi, biographe de Machiavel, ne cache pas sa colère : « c'est à cette époque qu'est publié le fameux et infâme plagiat d'Agostino Nifo : une contrefaçon déloyale du *Prince*. » (Roberto Ridolfi, [Vie de Machiavel](#), p. 300) Paul Larivaille tempère cette véhémence, partagée par de nombreux spécialistes de Machiavel, et note que « le *De Regnandi peritia* d'Agostino Nifo est un ouvrage marqué au coin de l'infamie : ce qui explique sans doute que bien peu de critiques aient pris la peine de le parcourir » (Paul Larivaille dans [le Prince](#), p. 183).

Paul Larivaille, lui, prend le parti de le publier avec *le Prince* en édition bilingue. Il rappelle que nous n'avons aucune preuve que Machiavel ait eu connaissance du *De Regnandi peritia*. En outre, il explique que la notion de plagiat est à manier avec précaution pour ne pas faire d'anachronisme. En effet, à la Renaissance, « l'imitation [...] constitue la base même de tout apprentissage de l'écriture et de la pensée » (*Ibid.*, p. 185). Machiavel n'est pas accusé de plagiat « lorsqu'au livre I, chapitre II, de ses *Discours sur la première décade de Tite-Live* il reprenait parfois mot à mot, sans indication de source, des passages entiers du livre VI de Polybe, et lorsqu'au livre I, chapitre X, du même ouvrage - pour ne pas évoquer d'autres œuvres - il ne se faisait pas faute de s'approprier de la même manière trois passages de Tacite » (*Ibid.*).

Ceci posé, comment Agostino Nifo a-t-il eu connaissance du *Prince* qui n'était pas encore édité ? Agostino Nifo a séjourné à Pise dans les années 1519-1521 - il enseignait à l'Université - et c'est probablement là qu'il a lu le manuscrit. Dans son introduction, Paul Larivaille affirme, exemples à l'appui, que « le *De Regnandi peritia* se présente moins comme une traduction que comme une réécriture et une profonde réélaboration du traité de Machiavel » (*Ibid.*, p. 195). Il montre à quel point la méthode et l'idéologie des deux auteurs diffèrent (par exemple, leur définition de la tyrannie et la place qu'ils accordent à la violence les opposent).

Pour conclure, citons à nouveau Paul Larivaille : « En le ré-amplifiant ainsi, après l'avoir tour à tour restructuré, résumé, censuré et réinterprété selon son idéologie propre, Nifo a, plus encore que plagié, dénaturé et dévoyé le *Prince* de Machiavel. [...] de ce travail à la fois complexe et radical de réélaboration et de réécriture est sorti un document qui mérite sans doute mieux que le mépris stérile dans lequel il a été trop souvent tenu. » (*Ibid.*, p. 206).

En attendant la prochaine chronique, vous plongerez-vous dans *l'Art de régner* ? « Volgere il viso alla fortuna ».

**Tags :**

[Les amis de Guillaume Budé](#)

---